Relations CE/Yémen: accord de coopération

1997/0229(CNS) - 06/01/1998

En adoptant le rapport de M. Luciano PETTINARI (I, GUE/NGL) la commission approuve l'accord de coopération entre l'Union et le Yémen. Cet accord fait bénéficier le Yémen de la clause de la nation la plus favorisée dans la domaine commercial. Il comporte également une coopération au développement économique, à l'environnement, à la culture, aux sciences, au développement des ressources sociales et humaines et, enfin, à la coopération financière. Le rapporteur estime important de soutenir le processus de démocratisation en cours au Yémen et de resserrer le lien politique entre l'Union et ce pays.